

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

LUXEMBOURG



# CYCLE URBANISME

3 MATINÉES  
À LA CARTE

Conférence en mode  
PRÉSENTIEL ou DISTANCIEL  
au choix



Nombre de places  
en présentiel limité



**1**  
PAG et PAP : comment  
sécuriser vos pratiques ?

JEUDI 22 OCTOBRE 2020 (MATINÉE)

**2**  
EIE, EES, protection  
de la nature, pollution... :  
quels impacts sur vos projets

JEUDI 29 OCTOBRE 2020 (MATINÉE)

**3**  
Économie circulaire au service  
des villes et territoires : quelles  
nouvelles manières de concevoir  
les quartiers ou zones d'activités ?

MARDI 17 NOVEMBRE 2020 (MATINÉE)

[www.ifebenelux.lu](http://www.ifebenelux.lu)

## JEUDI 22 OCTOBRE 2020 (MATINÉE)

MATINÉE ANIMÉE PAR :

**Anne-Laure Jabin**, Associée – Avocat à la Cour - **NOVALAW-GJP**  
& **Caroline Drouard**, Directeur du département Urbanisme et Aménagement du territoire - **LUXPLAN SA**

**8h45** Accueil des participants

**9h00** Allocution d'ouverture

### **9h05 Les PAG par rapport aux besoins réels du marché de l'immobilier : quels défis relever ?**

- Quel PAG pour contenir les prix de l'immobilier ?
- Transparence et lisibilité des PAG : comment s'y retrouver entre la partie graphique, la partie écrite et les schémas directeurs ?
  - Que faut-il mettre ? Que peut-on laisser ? Qu'est-ce qui est indispensable ?
  - *Quid* de la partie graphique ?
  - Exemples de différents PAG : les lire et les analyser correctement
- Densité de logements et CUS
  - Quel impact des nouvelles normes en matière d'énergie ?
  - Faut-il limiter les deux coefficients pour réduire le prix du foncier ?
- Quelle est la jurisprudence en la matière ?

**10h40** Café-Networking

### **11h00 Au niveau des PAP, quels sont les enjeux à relever ?**

- PAP et schémas directeurs : quelle coordination en pratique ?
  - Quel impact de l'article 29§2 al.3 sur le statut du schéma directeur qui ne peut être contesté lors de son établissement ?
- Cession des 25 % : comment parvenir à un accord équilibré ?
  - Que faire en cas de blocage ou de constat d'échec ?
- Projet de convention d'exécution
  - Quels sont les problèmes rencontrés avec la convention d'exécution ?
  - Tant qu'elle n'est pas signée, que faire ?
  - Quelle est sa valeur ?
- Quelle est la jurisprudence en la matière ?

**12h30** Session de questions/réponses

*Le contenu de la matinée sera vu sous un angle innovant et participatif. Caroline Drouard et Anne-Laure Jabin passeront en revue toutes les questions opérationnelles prévues au programme et vous pourrez poser toutes vos questions.*

**12h45** Clôture de la matinée

## QUELS IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT SUR VOS PROJETS ?

2

## JEUDI 29 OCTOBRE 2020 (MATINÉE)

**8h45** Accueil des participants

### **9h00 EES et EIE : un cadre procédural pour des plans et projets plus écologiques**

- Quand devez-vous faire une EES ?
  - PAG et EES / SUP : quelle cohabitation en pratique ?
  - Comment surmonter les incertitudes existant dans les textes et la jurisprudence ?
  - Quelles étapes procédurales suivre ?
  - Que doit contenir l'évaluation des incidences ?
  - Quelle sécurité juridique pour vos projets ? Quels pièges éviter ?
- EIE : quelles étapes procédurales suivre ?
  - Quel est son contenu ?
  - Quel problème de sécurité juridique ? Comment faire ?

#### **Philippe Peters**

Conseiller de Gouvernement 1ère classe

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **10h00 Protection de la nature : où en sommes-nous ?**

- La loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles : quel bilan depuis son entrée en vigueur ?
  - Que vient modifier le projet de loi actuellement en débat ?
  - Quelles futures conséquences sur vos projets ?
- Les biotopes
  - Comment fonctionnent les écopoints ? Comment les calculer ? Quelle valeur ont-ils ?

- Quelles modalités de réalisation des mesures compensatoires ? Pour quel coût ?

- Quels sont les problèmes rencontrés avec les SUP ? Comment les résoudre ?
- Quand votre responsabilité pénale peut-elle être engagée ?
- Exemples tirés de la pratique et de la jurisprudence
- *Quid* du guide pratique pour les mesures compensatoires en cours d'élaboration par le ministère de l'Environnement ?

#### **Anne-Laure Jabin**

Associée – Avocat à la Cour

**NOVALAW - GJP**

**11h00** Café Networking

### **11h15 La pollution des terres, de l'eau et des sols**

- Faites le point sur les réglementations en vigueur
  - Projet de loi en cours
  - Loi sur les déchets du 21/03/2012 : quel bilan à ce jour ?
- Quelles sont les contraintes ?
- Quelles responsabilités ?

#### **Laëtitia Sehad**

Directrice de projet – Hydrogéologie et Environnement

**GEO CONSEILS**

**12h00** Session de questions/réponses

**12h30** Clôture de la matinée

MARDI 17 NOVEMBRE 2020 (MATINÉE)

MATINÉE ANIMÉE PAR :

**Romain Poulles**, Administrateur délégué - **PROgroup**

Président - **Luxembourg EcoInnovation Cluster**

**8h45** Accueil des participants

**9h00** Allocution du Président de séance

## **9h05** Quelles opportunités offre l'économie circulaire en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ?

- Économie circulaire : de quoi parle-t-on ?
  - Quelles différences avec le recyclage et la revalorisation ?
- Que précise le plan luxembourgeois pour une économie circulaire en la matière ?
- Quels sont les enjeux pour les entreprises et le secteur public ?
- Comment concevoir les quartiers, centres urbains ou zones d'activité pour être en phase avec l'économie circulaire ?
- Quelles sont les étapes à suivre ?
- Comment cela fonctionne-t-il ?

**Romain Poulles**

## **9h50** Retour d'expérience

### **Les écoquartiers luxembourgeois en pratique**

- Quartier Alzette (Esch/Schifflange) : retour sur le concours d'urbaniste
  - De friches industrielles ou zones d'activité économique en écoquartier
  - Comment et pourquoi l'économie circulaire a-t-elle joué un rôle primordial dans la conception du quartier ?
- Stroossen 2030 : retour sur la planification du quartier
  - La planification d'un quartier communal
  - L'utilisation de la certification DGNB pour les quartiers
- Comment intégrer l'économie circulaire sur un quartier ?  
Exemples pratiques
  - De quels leviers dispose une commune ?
  - Comment peut-elle inciter l'économie circulaire ?

## **Samuel Majerus**

Coordinateur de service énergie

**SIMON - CHRISTIANSEN & ASSOCIÉS**

**10h40** Café networking

## **10h55** Retour d'expérience

### **La ville de Dudelange : quelles sont les initiatives réussies mises en place ?**

- Quel est le plan d'action ?
- Quels sont les engagements pris par la commune ?
- Quelles concrétisations à ce jour ?
- Quelles perspectives demain ?

**Dan Biancalana**

Bourgmestre

**COMMUNE DE DUDELANGE**

et/ou

**Sala Makumbundu**

Architecte

**CHRISTIAN BAUER & ASSOCIÉS**

## **11h30** Retour d'expérience

### **Le projet Kirchberg**

- L'importance de la phase 0
- Cas concrets :
  - Le nouveau quartier Kuebeberg
  - Le processus de cocréation de trois projets d'envergure
  - Les points forts de ces projets
- Le rôle et les retours pour les acteurs publics

## **Jeannot Schroeder**

Administrateur

**PROGROUP**

**12h15** Session de questions/réponses

**12h30** Clôture de la matinée

## POUR QUI ?

- Bourgmestres et échevins
- Personnes responsables de l'urbanisme
- Directeurs des services techniques
- Directeurs juridiques et contentieux
- Ingénieurs
- Promoteurs et agents immobiliers
- Propriétaires fonciers
- Aménageurs, urbanistes architectes
- Avocats, juristes, notaires et conseils

## POURQUOI ?

- La conformité des PAG et PAP
- Appréhender les impacts de l'environnement sur vos projets
- Intégrer l'économie circulaire dans vos opérations urbanistiques ou d'aménagement du territoire
- Bénéficier des conseils pratiques des meilleurs experts

## COMMENT ?



- Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...
  - d'une documentation détaillée, envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
  - d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
  - de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

*Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



- Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...
  - d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
  - d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
  - d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

**Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.**

## POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

- Afin de répondre au mieux à vos attentes, vous pouvez envoyer vos questions à [abejenne@abilways.com](mailto:abejenne@abilways.com). Les formateurs y répondront le jour de la conférence.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Renseignements inscriptions

IFE by Abilways  
2, Place de Paris - L-2314 Luxembourg  
Tél. : +352 28 488 819  
serviceclient-lu@abilways.com

## Renseignements programme

Annabelle Béjenne Nonet – abejenne@abilways.com

## Participation (+ 3 % TVA)

3 matinées : 1 050 € HT  
2 matinées : 750 € HT  
1 matinée : 390 € HT

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site [www.ifebelux.lu](http://www.ifebelux.lu). Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse [correctionbdd@ifexecutives.com](mailto:correctionbdd@ifexecutives.com) ou par courrier postal : 16A, Avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

## Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

## Dates et lieu de la formation

**JEUDI 22 OCTOBRE 2020 (MATINÉE)**

**JEUDI 29 OCTOBRE 2020 (MATINÉE)**

**MARDI 17 NOVEMBRE 2020 (MATINÉE)**

**LUXEMBOURG OU À DISTANCE**

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

IFE est une marque du groupe  
**ABILWAYS**

Scannez ce code  
et retrouvez-nous sur  
votre smartphone



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**OUI**, je m'inscris à la conférence « Cycle urbanisme »  
(code 26445) et je choisis :

Jeudi 22 octobre 2020 (matinée)

et/ou

Jeudi 29 octobre 2020 (matinée)

et/ou

Mardi 17 novembre 2020 (matinée)

**en présentiel** (session n°332359) ou  **en distanciel** (session n° 332369)

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom et prénom\* \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable juridique \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N° TVA \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_

Effectif site \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal      Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

N° de GSM \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : +352 28 488 819 - E-mail : [correctionbdd@ifexecutives.com](mailto:correctionbdd@ifexecutives.com)

